

Introduction



Ils ne savent encore ni lire ni écrire, ils n'ont pas l'âge de sortir seul dans la rue ou de conduire ; et pourtant, ils se retrouvent déjà obligés de fuir car autour d'eux, c'est la guerre.

Les conflits armés rendent encore plus vulnérables ceux qui le sont déjà, en particulier les enfants. Un enfant a besoin d'une famille et d'une communauté qui lui procurent un environnement protecteur et

favorable à son développement. Les effets de la guerre sur les jeunes peuvent être dévastateurs. En 2018, des millions d'enfants sont encore forcés de fuir de chez eux, soit comme réfugiés franchissant une frontière internationale, soit comme personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

Dans les conflits armés – qui, aujourd'hui, sont souvent internes – personne n'est épargné. Des enfants sont emprisonnés, violés, mutilés à vie, et même tués. Des familles sont déchirées, dispersées, et des milliers d'enfants sont obligés de se débrouiller tout seuls pour subvenir à leurs propres besoins et de s'occuper de leurs frères et sœurs plus petits et ils tentent de fuir ces guerres.

Qu'est-il possible de faire pour venir en aide à ces enfants qui fuient les zones de conflit ?

Définition des termes clefs

Un enfant

« ... un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable. »

Convention relative aux droits de l'enfant, article premier

Les zones de conflit

Les zones de conflit sont les endroits où il y a une guerre, une lutte armée, un combat entre deux ou plusieurs puissances qui se disputent un droit.

Aperçu général

SÉPARÉS

« C'était la fin du mois d'octobre, et nous étions à l'école. Mon père et ma mère travaillaient aux champs. Les militaires ont attaqué et tout le monde a fui, y compris les professeurs. Je suis retourné à la maison et j'ai trouvé ma petite sœur qui portait le bébé sur le dos. Je ne savais pas où étaient nos parents. Les six enfants, nous sommes partis tous ensemble à pied vers Goma, parce que c'était dans cette direction qu'allaient tous les gens du village. Nous avons trouvé refuge dans une maison en construction et nous avons passé deux semaines à mendier notre nourriture. Nous avions très faim. Finalement, des femmes sur le marché nous ont amenés ici, dans cet abri pour enfants perdus. »

Voici le témoignage de Bahati, un garçon de 13 ans vivant dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Il est l'un des innombrables enfants qui se retrouvent séparés de leurs parents, ou des personnes qui s'occupent d'eux habituellement, dans la panique et le chaos causés par un conflit armé.



Adoptée il y a plus de 150 ans, la première Convention de Genève a constitué une étape importante dans la protection des combattants malades et blessés en période de conflit. Et on célèbre aussi actuellement le 30^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant. En effet, en 1989, les dirigeants du monde se sont réunis et ont pris un engagement historique envers les enfants de la planète. Ils ont promis à chaque enfant de protéger ses droits et d'en faire une réalité, en adoptant un cadre juridique international appelé la Convention relative aux droits de l'enfant. Ce traité repose sur une notion profonde : l'idée que les enfants ne sont pas simplement des objets appartenant à leurs parents et à la place desquels les décisions doivent être prises, et que ce ne sont pas non plus seulement des adultes inachevés. Ce sont au contraire des êtres humains et des individus de plein droit. Selon la convention, l'enfance est distincte de l'âge adulte et elle dure jusqu'à l'âge de 18 ans. Cette convention est devenue le traité relatif aux droits de l'Homme le plus largement ratifié de l'Histoire et a contribué à transformer la vie des enfants dans le monde entier. Elle a inspiré aux gouvernements l'idée de modifier les lois et les politiques et d'investir afin qu'un plus grand nombre d'enfants reçoivent enfin les soins de santé et les soins nutritionnels dont ils ont besoin pour survivre et se développer, et que des garanties renforcées soient mises en place pour protéger les enfants contre la violence et l'exploitation.

Pourtant, aujourd'hui, davantage de pays sont impliqués dans des conflits internes ou internationaux qu'à tout autre moment au cours des trois dernières décennies, menaçant la sécurité et le bien-être de millions d'enfants. On estime à près de 250 millions le nombre d'enfants dans le monde grandissant dans des zones et pays touchés par des conflits et près de 125 millions d'entre eux sont directement impactés par la violence. Même les hôpitaux, les centres de santé et les espaces amis des enfants - qui fournissent tous des services essentiels aux parents et aux bébés - ont été attaqués lors de conflits à travers le monde ces dernières années.

Il ne fait aucun doute que le déplacement dû à un conflit est une des principales causes de séparation au sein des familles, que celles-ci restent dans leur pays ou franchissent une frontière internationale. Les déplacements massifs

engendrent un nombre de séparations stupéfiant. Il suffit de penser aux dizaines de milliers d'enfants rwandais séparés de leurs proches dans les années 1990, ou à la situation qu'a connue la RDC ces dernières années.

Cependant, les séparations familiales peuvent aussi être volontaires. Il n'est pas inhabituel, par exemple, que des parents qui se retrouvent dans un dénuement total ou qui craignent pour la sécurité de leurs enfants confient temporairement ceux-ci à un orphelinat, ou à de la famille ou à des voisins dont la situation est meilleure. Ils pensent qu'en agissant ainsi, leurs enfants auront plus de chances de survivre. Des arrangements provisoires de ce type durent souvent beaucoup plus longtemps que prévu, surtout si, après la séparation, l'enfant ou sa famille a dû fuir la violence d'un conflit armé. Dans certaines situations désespérées, les parents donnent leurs enfants en adoption, dans l'espoir que cela améliorera leurs chances dans la vie.

Quelle que soit la cause initiale de la séparation, ces enfants sont très exposés à des risques.

S'ils sont malades, ils ne vont pas forcément pouvoir consulter un médecin ou acheter des médicaments. En effet, il est malheureusement à déplorer que certains groupes armés n'hésitent pas à lancer des bombes ou des roquettes sur des centres hospitaliers. Les personnes se retrouvent ainsi privées de tout accès aux soins. En 2015, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déploré que, dans les zones de guerres, les belligérants ciblent "de plus en plus fréquemment" les hôpitaux et les médecins. Il a exhorté les États à faire respecter les lois humanitaires dans ce domaine. Il a aussi rappelé que des attaques contre les hôpitaux, les médecins, les ambulances et les blessés avaient eu lieu dans au moins 20 pays en 2016. Il a cité en particulier la Syrie - théâtre de plus de 400 attaques contre des installations médicales depuis le début de la guerre -, le Yémen et l'Afghanistan, où ce type d'attaques a presque doublé en 2016 par rapport à 2015. En Syrie, plus de la moitié des établissements médicaux ont été fermés ou ne fonctionnent que partiellement et deux tiers du personnel médical spécialisé a fui le pays. Au Soudan du Sud, en proie à une guerre civile, moins de la moitié des établissements de santé dans les zones de conflit fonctionnent encore. Pour la vice-présidente du Comité international de la Croix-rouge, Christine Beerli : "*Il faut faire beaucoup plus pour mettre fin aux violences contre le personnel et les infrastructures de santé, qui sont commises tant par des États que par des groupes armés non-étatiques*". Les belligérants doivent mettre en place des "*procédures militaires spécifiques pour protéger les systèmes de santé*".

Ensuite, des adultes malintentionnés peuvent obliger les enfants à travailler de nombreuses heures pour eux sans les payer et en leur donnant parfois à peine de quoi manger. Ils peuvent être aussi battus, violentés par ces mêmes adultes. Il est important de répéter que près de 250 millions d'enfants grandissent dans un pays en conflit et qu'environ 50 millions ont été déracinés. Bien entendu, la pauvreté favorise le travail des enfants. Par exemple, selon le Bureau



central palestinien des statistiques, le travail des enfants a considérablement augmenté au cours des cinq dernières années avec la détérioration de la situation économique dans la bande de Gaza. Ahmad est un de ces enfants qui a dû commencer à travailler pour aider sa famille à vivre ou même survivre. Son père est malade et il ne peut pas travailler. Les 11 membres de sa famille vivent sous un abri de tôle dans un des quartiers pauvres de la ville de Gaza.

Puis, il n'est pas rare non plus de voir ces jeunes enfants enrôler de force par des milices armées qui en feront de jeunes soldats, prêts à se battre pour une cause qu'ils ne connaissent même pas. Une enquête affirme que plus de 250 000 d'entre eux continuent d'être exploités en tant qu'enfants soldats. Il est important de rappeler que le recrutement forcé ou obligatoire d'enfants de moins de 18 ans dans un conflit armé constitue, selon la Convention 182 de l'Organisation internationale du travail, une des "pires formes de travail des enfants". Dans certains pays, les filles représentent jusqu'à 40% de l'ensemble des enfants soldats, comme, par exemple, au sein des Tigres de libération de l'Eelam tamoul au Sri Lanka. Ces enfants sont, par ailleurs, amenés à exercer plusieurs fonctions. Les filles jouent différents rôles dans une même journée ; elles sont combattantes, cuisinières, messagères, espionnes, infirmières, porteuses et/ou esclaves sexuelles, voire "épouses captives" comme au Sierra Leone.

Lorsqu'elles tentent de fuir des territoires où la guerre sévit, les filles peuvent être victimes de viols et d'autres formes de violence et d'exploitation sexuelle comme des abus sexuels et des mariages forcés alors que les jeunes filles ont à peine une dizaine d'années. Selon certaines informations, des enfants sont même devenus des monnaies d'échange contre des ressources naturelles telles que le cobalt, les diamants.

Quant aux bébés et aux très jeunes enfants, c'est leur survie même qui peut être menacée. Sans les soins et la protection que seul un adulte peut assurer, ils risquent de mourir rapidement de faim ou de maladies qui seraient normalement guérissables, telles que la diarrhée.

Des enfants sont parfois aussi adoptés de façon illégale : des adultes les vendent à des parents désirant réellement adopter des enfants. Mais ceux-ci ne savent pas que ces enfants ne sont pas vraiment des orphelins et qu'ils ont une famille qui les recherche.

Lorsque les enfants tentent d'échapper à un conflit armé de quelque nature que ce soit, ils se retrouvent dans des situations délicates voire dangereuses qui peuvent même les conduire jusqu'à la mort. C'est pourquoi il est du devoir de tous les politiques, citoyens, adultes... de tout mettre en œuvre afin de les protéger. Il n'est pas tolérable que de très jeunes enfants, parfois à peine âgés de 8 ou 9 ans, soient propulsés dans des rôles d'adultes, qu'ils se retrouvent chefs de famille, à devoir s'occuper de frères et sœurs plus jeunes et les défendre...

Pays et organisations concernés

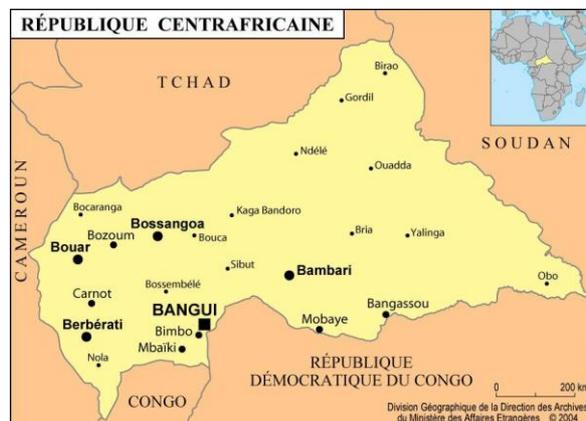
La République démocratique du Congo

En RDC, les observations faites sur le terrain indiquent qu'un pourcentage très élevé de familles ont perdu un ou plusieurs enfants dans leur fuite éperdue pour tenter d'échapper au danger. Les parents ne savent pas si leurs enfants sont morts ou vivants. Les enfants ont un énorme besoin d'aide. L'angoisse causée par la séparation assombrit la vie des enfants comme celle des adultes.

La République centrafricaine

Une recrudescence significative de la violence en République centrafricaine au premier semestre de 2018 a forcé au moins 55 000 personnes supplémentaires, dont 28 600 enfants, à fuir à cause de la brutalité et de la violence dans leur communauté. La situation humanitaire et sécuritaire déjà précaire dans le pays s'est détériorée au cours de l'année dernière, s'aggravant encore depuis le début de 2018. On estime actuellement à 687 400 le nombre de personnes déplacées internes, contre 440 000 en 2017, dont plus de 357 400 enfants qui n'ont plus accès à l'éducation et aux services de santé et de protection.

« Les enfants paient le prix le plus élevé pour cette nouvelle vague de violence. Tous les acteurs doivent mettre un terme à la violence contre les enfants maintenant ! », a déclaré Marie-Pierre Poirier, directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, lors d'une visite de cinq jours en République centrafricaine. « Le monde ne doit pas oublier les enfants de la République centrafricaine. La protection des enfants devrait venir en premier. »



La Syrie

Depuis huit années, les Syriens quittent une ville pour une autre, fuyant les attaques armées et la violence. Des millions de personnes se sont réfugiées dans les pays voisins et ils cherchent désespérément à vivre en sûreté et en sécurité. 2018 est malheureusement l'année la plus meurtrière pour les enfants dans ce pays. En effet, 1 106 enfants ont été tués durant les combats. Les engins non explosés, qui ont tué et blessé 434 personnes l'année dernière, constituent désormais la principale cause de décès des enfants dans le pays.

Il est aussi à déplorer que 262 attaques ont été perpétrées contre des installations d'éducation et de santé.

Ensuite, dans les zones tampons, les enfants et les familles continuent de vivre dans l'incertitude.

Certes, les pays voisins de la Syrie accueillent 2,6 millions d'enfants réfugiés syriens qui font face à des difficultés uniques malgré le soutien qu'ils reçoivent des gouvernements des pays d'accueil, des Nations Unies et de la communauté internationale. Mais de nombreuses familles ne peuvent envoyer leurs enfants à l'école et manquent de possibilités pour subvenir à leurs besoins. Alors elles décident de faire travailler leurs enfants pour qu'ils puissent les aider à payer le loyer de leur maison et de quoi manger. Ils choisissent aussi parfois de marier leurs enfants alors qu'ils sont encore très jeunes.

Le Yémen

La guerre du Yémen continue de faire des dégâts parmi les civils, même ceux qui ont réussi à s'éloigner des combats. Certaines familles dorment sous des bâches, d'autres à la belle étoile malgré le froid. Des milliers d'entre eux ont notamment fui les bombardements de la ville portuaire de Mokha à l'ouest du Yémen. Ces déplacés vivent maintenant dans la misère dans un village plus au nord. « Nous étions bien dans nos maisons et sur nos terres, mais un raid aérien nous a obligés à partir » pour trouver refuge à Al Jarrahi, à une centaine de kilomètres au nord de Mokha, raconte Zahra Aqlan, 55 ans. Cette mère de famille, qui a dû fuir en janvier après avoir perdu son mari, mortellement touché par des éclats de roquette, se dit incapable de subvenir aux besoins les plus élémentaires de ses cinq enfants. Ici, « il n'y a rien à boire ni à manger. Nous cherchons maintenant de l'aide pour faire vivre nos enfants », ajoute-t-elle.

Tout comme elle, des milliers de parents sont dans l'impossibilité de s'occuper correctement de leurs enfants à cause du conflit qui sévit actuellement dans leur pays.

Le Mali

La crise de 2012 au Mali a déclenché une urgence humanitaire. Même après les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de 2015 d'Algérie, le caractère multidimensionnel de la crise s'aggrave. La situation des populations touchées et la situation humanitaire se sont encore aggravées par l'exposition du pays à des catastrophes naturelles récurrentes, notamment la sécheresse. Dans les régions du Centre et du Nord où le banditisme, les conflits intercommunautaires et la présence de groupes armés continuent, il y a de plus en plus de violence entre les différentes communautés dans les zones septentrionales. C'est pour cette raison qu'il y a aussi de plus en plus de déplacements internes et les éventuels risques pour les enfants augmentent aussi.

De plus, comme les enfants n'ont pas accès à l'école ou qu'ils la fréquentent moins parce qu'ils fuient les zones de conflit et que les écoles sont de plus souvent attaquées, on constate qu'ils travaillent de plus en plus et de plus en plus jeunes. La traite des enfants est un problème historique commun, en particulier au Burkina Faso et au Mali, où des enfants sont vendus comme main-d'œuvre dans des exploitations cacaoyères en Côte d'Ivoire et au Ghana.



Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ou HCR est une organisation internationale qui dépend de l'ONU. Son but est d'aider matériellement les réfugiés qui ont quitté leurs pays à la suite de difficultés avec les autorités locales, de la guerre ou à cause de la situation économique et sociale. Elle les aide aussi à se réinstaller dans leur pays d'origine dès que la situation locale s'est stabilisée.

L'UNICEF

L'Unicef a été créé en décembre 1946, après la Seconde Guerre Mondiale. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) fait partie des agences de l'ONU. Elle intervient dans près de 191 pays et territoires par l'intermédiaire de ses programmes et est présente dans les pays industrialisés grâce à 37 comités nationaux, dont l'Unicef France.



Les actes d'Unicef pour aider les enfants fuyant les zones de conflit :

- insister sur la prévention en venant en aide aux enfants pauvres, en essayant de les scolariser ;
- tenter de négocier auprès des forces/groupes armés pour qu'ils cessent de recruter des enfants ;
- aider les enfants à retrouver une vie normale en leur apportant notamment un soutien psychologique ;
- apporter une aide médicale, des soins, des médicaments aux enfants.

Des Ambassadeurs de Bonne Volonté

Les Ambassadeurs de Bonne Volonté qui sont des célébrités ou bien des personnalités qui aident l'UNICEF à diffuser les campagnes et les programmes de l'agence.

Le comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Le sort des enfants touchés par les conflits armés représente depuis longtemps une grave préoccupation pour le comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ils tentent au maximum de prendre des mesures concrètes pour protéger et assister les enfants victimes de conflits armés – notamment pourvoir aux besoins psychosociaux et physiques des enfants vivant dans des familles ainsi que des enfants isolés, et plaider en faveur des enfants qui ont participé à des conflits, afin de faciliter leur réintégration sociale.

Dans de nombreuses zones de conflit, le CICR tente de regrouper les familles et il ne serait pas en mesure de le faire s'il ne bénéficiait pas d'une bonne collaboration avec les populations locales. De plus, des milliers d'employés et de volontaires de Sociétés nationales de par le monde sont toujours prêts à agir le jour où un conflit armé éclate. Ils restent sur place lorsque le CICR se retire du pays concerné, et continuent à rechercher les proches dont les enfants ont été séparés. Rechercher les familles : ce travail commence, avant toute chose, par l'identification des enfants séparés des personnes qui s'occupent normalement d'eux. Lorsque le nombre de cas à traiter est énorme, la priorité est donnée aux plus vulnérables : les enfants très jeunes, malades, handicapés, non accompagnés, sans aucun adulte pour s'occuper d'eux. Une distinction doit être établie entre les enfants « séparés » – qui se retrouvent sans les personnes qui s'occupent normalement d'eux mais sont sous la protection d'un autre parent – et les enfants « non accompagnés », qui se retrouvent seuls ou pris en charge, souvent de façon spontanée, par des personnes n'ayant aucun lien de parenté avec eux. Dans les cas d'enfants chefs de famille, la priorité immédiate est de fournir nourriture, hébergement et accès à l'éducation et aux soins de santé. Le CICR prendra d'abord des dispositions provisoires – comme des familles d'accueil ou, dans des circonstances exceptionnelles, une prise en charge institutionnelle RÉUNIR LES ENFANTS AVEC LEURS PROCHES C'est généralement de leur famille et de leur communauté que les enfants reçoivent la protection la plus efficace. En cas

de séparation, la priorité est donc de les réunir avec leur famille et leur communauté d'origine. Le CICR utilise pour ce faire un procédé appelé la « recherche de personnes » de courte durée – tout en recherchant les parents. Le but visé est toujours de faire vivre les enfants en milieu familial, sous une forme ou une autre, de préférence au sein de la communauté à laquelle ils appartiennent.

Solutions possibles

- 1- Informer le public à travers les médias, les réseaux sociaux de la condition précaire des enfants qui fuient les zones de conflit.
- 2- Faire des conférences pour que les pays fassent des dons aux organisations qui luttent contre la protection des enfants lors des conflits.
- 3- Apporter un soutien psychologique à ces enfants qui ont pu subir différents traumatismes durant leur fuite.
- 4- Apporter un soutien médical à ces enfants qui n'ont pas toujours pu manger à leur faim, qui ne sont tombés malades durant leur fuite et qui n'ont pas pu trouver de centre hospitalier ou avoir accès à des médicaments.
- 5- Fournir des espaces sûrs aux familles et à leurs jeunes enfants fuyant les zones de conflit
- 6- Sanctionner, prendre des mesures économiques contre les États qui maltraitent les enfants dans les zones de combats.
- 7- Pénaliser les auteurs de violations des droits de l'enfant et ériger des tribunaux spéciaux ou poursuivre devant la CIJ (la Cour Internationale de Justice) tout individu ou organisation reconnu coupable de sévices, d'exploitation... d'enfants dans les zones de conflit.
- 8- Coopérer avec l'UNICEF ou d'autres organisations non-gouvernementales et avec d'autres observateurs nationaux et internationaux pour veiller au respect des droits de l'enfant.

Bibliographie et sitographie

https://www.icrc.org/fr/doc/assets/files/other/icrc_001_4015.pdf

<https://www.globalpartnership.org/fr/blog/education-tout-prix-les-enfants-vivant-dans-des-contextes-de-crise-veulent-continuer-aller-lecole>

https://childrenandarmedconflict.un.org/publications/MachelStudy-10YearStrategicReview_fr.pdf

<https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21314&LangID=F>

<https://www.unicef.fr/article/2018-annee-la-plus-meurtriere-pour-les-enfants-en-syrie-apres-8-ans-de-guerre>

<https://www.unicef.fr/dossier/enfants-et-conflits>

<https://www.unicef.fr/article/29-millions-de-bebes-nes-en-zone-de-conflit-en-2018>